

COMPTE-RENDU CA DU 20 septembre 2011

Présents :

Mesdames Mairesse, Berger-Douce, Herbin, Beffy, Malleret.
Messieurs Cazorla, Schneider, Leleu, Delcroix, Mallet, Cense, Zingraff, Pinaton.

Représentés :

Monsieur Ben Barka (représenté par Mme Mairesse).
Madame Alphonse-Tilloy (représentée par M. Leleu).
Madame Hallot (représentée par Mme Berger-Douce).

M. CAZORLA souhaite la bienvenue à l'ensemble des conseillers.
Après vérification du quorum, il annonce l'ouverture du Conseil d'Administration (CA).

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du CA du 21 juin 2011 ;
- Point sur la rentrée ;
- Calendrier de la L3 apprentissage ;
- Arrêté Licence ;
- Point qualité ;
- Subventions aux associations ;
- Questions diverses

1. Approbation du compte rendu du Conseil du 21 juin 2011

Monsieur CAZORLA cède la parole à Monsieur LELEU.

Monsieur LELEU demande qu'il soit ajouté au compte rendu la mention des responsabilités pédagogiques de Madame Mairesse au niveau du cycle Master. Celles-ci, évoquées lors du dernier Conseil n'y figurent pas.

Il est procédé au vote.
Vote à l'unanimité.

2. Point sur la rentrée

Monsieur CAZORLA cède la parole à Monsieur LELEU.

Monsieur LELEU indique que l'IAE connaît quelques difficultés liées au sous-effectif administratif, d'autant que plusieurs personnels se trouvent en arrêt maladie. Cela entraîne une certaine désorganisation des services pédagogiques qui génère quelques erreurs. A cela s'ajoute le fait que la charge de travail de ces personnels est constamment alourdie par le transfert de missions en provenance des services centraux. Monsieur LELEU déplore que les personnels administratifs en poste en composante aient de plus en plus un rôle de « flicage » des enseignants, ce qui accentue leur malaise. En dépit, ou en raison, de leur investissement, les agents sont proches de la rupture.

L'aide des services centraux a été sollicitée, débouchant sur l'arrivée prochaine d'un agent pour pourvoir au remplacement de l'un des agents en poste à l'IAE.

L'IAE a entrepris des démarches devant conduire au recrutement d'un stagiaire long ou d'un apprenti. Ces démarches n'ont à ce jour pas encore abouti.

Monsieur LELEU fait un point sur les mouvements des Enseignants-Chercheurs à l'IAE : Monsieur DELALIEUX a rejoint l'IEP de Lille, tandis que deux Professeurs des Universités, Messieurs GALAN et MARD ainsi qu'un Maître de Conférences, Monsieur RAMDANI, ont intégré l'IAE à la rentrée de septembre. Une ATER a également été recrutée sur un demi-poste d'Enseignant Chercheur, la seconde moitié de ce poste étant réservée pour l'accueil d'un Enseignant étranger.

Les inscriptions des étudiants s'effectuant au compte-gouttes aucune donnée précise ne peut encore être communiquée.

Une discussion s'engage entre les membres du Conseil sur le sujet au cours de laquelle Monsieur LELEU informe les conseillers de la réception récente de plusieurs notes à caractère administratif dont on pourrait penser qu'elles infantilisent les Directeurs de composante et les Enseignants.

3. Calendrier de la Licence en apprentissage

M. LELEU présente le calendrier de la Licence en apprentissage qui vient en complément du calendrier voté lors du précédent Conseil.

En raison de la parution d'un arrêté relatif à la Licence au cours de l'été, le calendrier général a dû être révisé. Monsieur LELEU expose les principales

modifications apportées par cet arrêté et présente également le nouveau calendrier de la Licence Economie Gestion dans son ensemble.

Il présente également le nouveau règlement des examens issu de ces diverses modifications.

Les représentants des usagers demandent des précisions quant au nouveau calendrier. Le voyage au ski organisé par le Bureau Des Etudiants ayant été prévu, cette modification du calendrier bouleverse son organisation. Un contrat a notamment été conclu avec un voyageur. L'arrêté Licence, de par les modifications du calendrier qu'il engendre, pose problème.

Il est procédé au vote.

Les calendriers ainsi que le règlement des examens sont adoptés à la majorité, 4 conseillers s'abstenant.

4. Point Qualité

Monsieur CAZORLA donne la parole à Monsieur DELCROIX.

Monsieur DELCROIX affirme qu'en raison de l'absence de plusieurs agents administratifs, l'étude approfondie du nouveau référentiel est toujours en cours. Les secrétariats administratifs font de leur mieux pour se conformer aux prescriptions de ce référentiel.

Un bilan plus approfondi sera mené dès que la situation se sera normalisée.

5. Subventions aux associations

Monsieur CAZORLA donne la parole à Monsieur LELEU.

Mademoiselle BEFFY présente le projet SpeedMeeting. Elle indique que les étudiants porteurs du projet n'ont pu déposer le formulaire de demande de subvention.

Mademoiselle Herbin, questionnée sur le résultat dégagée par le groupe projet GALA IAE en 2010/2011 annonce que ce groupe a réalisé un résultat positif de 700€.

Monsieur DELCROIX a appris que l'association CCA disposerait de 1200€ sur son compte en banque.

Mademoiselle HERBIN indique qu'elle attend le versement de cette somme.

Monsieur LELEU souhaiterait savoir si les étudiants ont présenté une demande de subvention au FSDIE concernant le Gala.

Une discussion s'engage entre les membres du Conseil.

Il est proposé d'accorder 800€ de subvention au groupe SpeedMeeting et 2000€ au groupe Gala.

Il est procédé au vote.

Vote à l'unanimité.

6. Questions diverses

Monsieur LELEU informe les conseillers que durant l'été l'IAE a été victime d'une inondation ayant touché la salle de réunion de l'IAE ainsi que plusieurs bureaux d'Enseignants. Les services techniques de l'UVHC ont été informés mais ils considèrent que les conséquences de cette inondation doivent être supportées par l'IAE.

Une discussion s'instaure entre les conseillers. Il en ressort que les conseillers jugent inacceptable la position des services centraux face à ce problème.

Monsieur CAZORLA souhaite qu'un courriel soit envoyé aux responsables des services concernés afin qu'ils précisent leur position.

Monsieur LELEU annonce que plusieurs notes internes à l'UVHC ont été envoyées aux Directeurs. Ces notes entraînent une nette diminution des Primes de Charges Administratives (PCA) et Primes de Responsabilités Pédagogiques (PRP), quand dans le même temps elles fixent des plafonds d'heures complémentaires pouvant être réalisées par les personnels en poste à l'UVHC.. Le risque est grand que ces mesures asphyxient l'IAE puisque ce ne sont pas moins de 10.000 heures de cours qui sont assurées par des vacataires et que par conséquent les enseignants permanents de l'IAE en assurent 7.000 pour un volume statutaire de base qui avoisine 4.500 heures. Les enseignants permanents acceptent d'assurer ces heures pour alléger la charge pesant sur l'IAE. Toutefois cela ne sera plus possible. Le coût d'un enseignant vacataire étant supérieur de plus de 40% à celui d'un enseignant permanent payé en heures complémentaires, la charge financière supportée par l'IAE sera alourdie d'autant.

Quant aux PCA et PRP, un risque de désengagement des enseignants est perceptible puisque leurs efforts et leur investissement, soulignés par Monsieur LELEU, ne sont pas récompensés.

Monsieur LELEU déplore que les composantes qui entreprennent le moins d'efforts soient celles qui reçoivent le plus de financements de la part de l'UVHC. L'IAE, à cet égard, fait figure de parent pauvre en raison des financements qu'elle obtient grâce au fort investissement de ses personnels. Il ajoute que plutôt que de rédiger des notes de service, il serait peut-être plus pertinent de réfléchir à l'avenir de l'UVHC à l'heure où les autres Universités, en particulier lilloises, s'activent.

Monsieur CAZORLA remercie les membres du Conseil et lève la séance.